



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°529) DE MISE A
DISPOSITION, DES SALLES POLE
DOCUMENTAIRE, LOUDIÈRES, BOUQUET, A
L'ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL
TERRITORIAL DE LA VILLE DE VINCENNES**

**DÉCISION N° AU-18-294
EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes » représentée par Madame Annie QUEMENER, en qualité de présidente, et domiciliée, 142 rue de Fontenay, 94300 Vincennes, afin d'organiser des répétitions au Pôle documentaire de la chorale du personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 4 septembre 2018 au 2 juillet 2019 (sauf jours fériés et vacances scolaires) ; des séances de yoga en salle Loudières réservées au personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 4 septembre 2018 au 2 juillet 2019 (sauf jours fériés et vacances scolaires et les 16 octobre et 18 décembre 2018 et 19 février, 26 mars, 16 avril et 25 juin 2019), et les vendredis de 12 h 15 à 13 h 15 du 7 septembre 2018 au 5 juillet 2019 (sauf jours fériés et vacances scolaires et les 28 septembre et 30 novembre 2018 et 25 janvier et 17 mai 2019) ; des séances de yoga méditation réservées au personnel municipal, en salle Bouquet, les 28 septembre, 16 octobre, 30 novembre et 18 décembre 2018 et les 25 janvier, 19 février, 26 mars, 16 avril, 17 mai et 25 juin 2019 de 12 h 30 à 13 h 30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes » représentée par Madame Annie QUEMENER, en qualité de présidente, et domiciliée, 142 rue de Fontenay, 94300 Vincennes, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions au Pôle documentaire de la chorale du personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 4 septembre 2018 au 2 juillet 2019 (sauf jours fériés et vacances scolaires); des séances de yoga en salle Loudières réservées au personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 4 septembre 2018 au 2 juillet 2019 (sauf jours fériés et vacances scolaires et les 16 octobre et 18 décembre 2018 et 19 février, 26 mars, 16 avril et 25 juin 2019), et les vendredis de 12 h 15 à 13 h 15 du 7 septembre 2018 au 5 juillet 2019 (sauf jours fériés et vacances scolaires et les 28 septembre et 30 novembre 2018, 25 janvier et 17 mai 2019) ; des séances de yoga méditation réservées au personnel municipal, en salle

Bouquet, les 28 septembre, 16 octobre, 30 novembre et 18 décembre 2018 et les 25 janvier, 19 février, 26 mars, 16 avril, 17 mai et 25 juin 2019 de 12 h 30 à 13 h 30 ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180924-Imc1H5646H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/09/2018
Date de Publication : 24/09/2018